

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 Avril 2011

L'an deux mille onze, le 06 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Présents: Mme BENECH Marie-Pierre, Melle BORDES Stéphanie, Mme DELORME Gisèle, M. ETIENNE Patrice, Mme FOURCADE Claude, M. MOLES Aymeric, M. RAMIREZ Maurice, M. SUNÉ Jean-Claude, M. TRIFFAULT Claude, Mme VILLADIEU Claudine.

Absent Excusé :

Mme VILLADIEU Claudine a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

Le compte rendu de la séance du 02 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

1 : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Conformément à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions prises relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Pour l'année 2011, Monsieur le Maire présente les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux, qui mentionne notamment, les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux pour 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

D'APPLIQUER les taux suivants pour l'année 2011:

6,46 % pour la Taxe d'Habitation
10,23 % pour la Taxe Foncière (bâti)
55,27 % pour la Taxe Foncière (non bâti)

2 : VOTE BP 2011 :

2°)-1 Subventions associations :

Le conseil municipal :

- vote à l'unanimité la répartition des subventions suivantes :

	Réalisé 2009	BP 2010	Réalisé 2010	BP 2011
Association des Pêcheurs du Canton de Lavit	55.00	55.00	55.00	55.00
FNACA de Lavit	45.00	45.00	45.00	45.00
Foyer Rural de GRAMONT	725.00	725.00	725.00	725.00
Mutuelle du Trésor Public	20.00	20.00	20.00	20.00
Pompier de Saint-Clar de Lomagne	105.00	150.00	150.00	530.00
Pompiers de Lavit de Lomagne	485.00	485.00	485.00	150.00
Société de Chasse de GRAMONT	105.00	105.00	105.00	105.00
Ecole de Rugby	50.00	50.00	50.00	50.00
Piégeurs			48.00	9.00
TOTAL	1 840.00 €	2 135.00 €	2 183.00 €	2 189.00 €

- vote à bulletin secret (avec pour résultat : 06 voix pour le maintien à 500 € et 05 voix pour une augmentation à 725 €,) une subvention 2011 au même montant que l'année dernière pour l'Association bien vivre à Gramont

	Réalisé 2009	BP 2010	Réalisé 2010	BP 2011
Bien vivre à Gramont	250.00	500.00	500.00	500.00

2°)-2 Investissement :

Compte tenu des lourdes réparations à réaliser sur le tracteur tondeuse, le conseil Municipal valide l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse auprès de l'entreprise SUD OUEST MOTOCULTURE à Fleurance pour un montant de 2631,20 € TTC et déprévoit cette dépense au BP2011.

2°)-3 Indemnité de gardiennage :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'indemnité de gardiennage de l'église communale peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle de 0,48 % pour 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide
- d'allouer au prêtre desservant la paroisse une indemnité de gardiennage de **CENT DIX NEUF EUROS ET CINQUANTE CINQ CENTIMES (119,55 €)** à compter du 1er janvier 2011.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de CASTELSARRASIN, Madame le Receveur Municipal.

2°)-4 Vote BP 2011 :

Après examen des propositions, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget communal 2011 suivant :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

articles	LIBELLE	REAL 2009	BP 2010	REAL 2010	BP 2011
6042	Participation frais scolaires				25 000.00
6061	fournitures non stockables(eau EDF)	3 472.88	5 000.00	5 984.65	10 000.00
60621	combustible		200.00		
60622	carburant	154.61	500.00	237.03	500.00
60624	Produits de traitement	18.20	100.00		
60631	fournitures entretien		1 000.00	289.00	1 000.00
60632	fournitures petit équipement	124.51	1 000.00	154.05	1 000.00
60636	vêtements travail	2.99	1 000.00		100.00
6064	fournitures administratives	690.26	2 000.00	635.30	2 000.00
6065	livres disques etc		100.00		
6068	autres matières et fournitures		2 500.00	192.75	500.00
61521	entretien de terrains	114.03	13 000.00	227.27	10 000.00
61522	entretien de batiments	2 327.29	39 076.00	2 487.27	55 801.89
61523	Entretien voirie et réseaux	197.67	20 000.00	1 414.48	30 000.00
61551	Entretien matériel roulant	13.15	11 000.00	398.89	1 000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	272.69	300.00	24.94	500.00
6156	contrat prestations maintenance	1 656.10	3 000.00	1 475.82	3 000.00
616	assurances	2 101.99	2 272.00	2 271.92	2 400.00
618	Divers	503.00	1 983.33	797.73	1 000.00
622	rémunération interm. et honoraires	1 993.38	3 183.00	1 041.82	3 000.00
623	Publicité, publications, relations publiques	537.55	2 000.00	788.65	1 500.00
624	Transport biens et collectifs	920.00	1 200.00		
626	Frais postaux télécom	1 835.33	3 000.00	1 564.52	3 000.00
6281	cotisation diverses	55.00	300.00	66.00	100.00
6282	Frais de gardiennage	118.02	120.00	118.02	120.00
6287	Remboursement de frais	644.00	700.00	184.00	2 400.00
6288	autres services extérieurs	434.00	1 300.00		
635	taxes foncières	1 705.00	2 000.00	1 106.00	1 500.00
11	CHARGES CARACTERE GENERAL	19 891.65	117 834.33	21 460.11	155421.89
631	imp taxes vers assim sur rémunération		100.00		
633	imp taxes vers ass (autres)	283.26	1 000.00	226.67	1 000.00
6411	personnel titulaire	9 906.11	16 000.00	10 024.51	16 000.00
6413	personnel non titulaire	1 143.43	5 000.00	1 155.96	5 000.00
6450	charges patronales	4 820.80	8 600.00	4 722.25	8 600.00
6470	Autres charges sociales				
12	CHARGES DE PERSONNELS	16 153.60	30 700.00	16 129.39	30 600.00
739113	Revers Fiscalité	13 026.00	13 026.00	13 026.00	13 032.00
14	ATTENUATION DE PRODUITS	13 026.00	13 026.00	13 026.00	13 032.00
6531	indemnité des élus	16 067.69	18 000.00	16 745.51	18 000.00
6532	Frais de mission élus		500.00		500.00
6535	Frais de formation élus		1 600.00		1 600.00
6533	retraite élus	543.04	800.00	565.94	800.00
6553	service incendie	2 964.80	3 000.00	3 000.00	3 050.00

6554	contribution organisme de regroupement		2 564.56	5 000.00	2 136.60	4 000.00
6558	Autres dépenses obligatoires		3 239.26	25 717.00	29 270.74	
6573	subventions aux organismes publics		100.00	-		100.00
6574	subventions aux organismes privés		2 620.00	3 655.00	3 703.00	2 189.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		28 099.35	58 272.00	55 421.79	30 239.00
66111	intérêts		-	-	-	-
66	CHARGES FINANCIERES		-	-	-	-
68	dotations aux amortissements					
	TOTAL DEPENSES		77 170.60	219 832.33	106 037.29	
21	VIREMENT A LA SECTION INV					
	TOTAL DEPENSES		77 170.60	219 832.33	106 037.29	229 292.89

**BP2011
RECETTES FONCTIONNEMENT**

ARTICLE	LIBELLE	réalisé 2009	BP 2010	réalisé 2010	BP 2011
6419	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION	74.00	0.00		
13	ATTENUATION DE CHARGES	74.00	0.00	0.00	0.00
70311	CONCESSIONS CIMETIERE				
7032	EDF et FT OCCUPATION	180.00	800.00	1 635.00	800.00
7087	REMBOURSEMENT FRAIS	284.83	300.00	294.96	300.00
70	PRODUITS DES SERVICES	464.83	1 100.00	1 929.96	1 100.00
731	IMPOTS LOCAUX	36 216.00	37 011.00	37 814.00	39 702.00
7381	TAXE ADDITION. DROITS DE MUTATIONS				
73	IMPOTS ET TAXES	36 216.00	37 011.00	37 814.00	39 702.00
7411	DGF	31 459.00	31 641.00	31 641.00	30 997.00
74121	SOLIDARITE	5 726.00	6 133.00	6 133.00	5 980.00
74127	PEREQUATION	2 503.00	3 003.00	3 003.00	1 988.00
742	DOTATION ELUS	2 762.00	2 783.00	2 783.00	2 793.00
74718	AUTRES	57.13			
74832	ATTRIBUTION DU FDTP	6 391.00	6 391.00	6 334.00	6 334.00
74834	COMPENSATION TF	4 575.00	4 750.00	4 750.00	4 692.00
74831	COMPENSATION TP		52.00	52.00	48.00
74835	COMPENSATION TH	1 530.00	1 779.00	1 779.00	1 617.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	389.00			
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	3 290.23		4 758.82	2 000.00
74	DOTATIONS	58 682.36	56 532.00	61 233.82	56 449.00
752	REVENUS IMMEUBLE	11 930.76	10 000.00	12 204.44	8 406.00
758	PRODUIT DE GESTION COURANTE	117.89	0.00	1 299.29	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 048.65	10 000.00	13 503.73	8 406.00
764	Revenu valeur mobilière de placement	2.73	0.00	2.34	0.00
77	PRODUIT EXCEPTIONNEL	701.26			
	TOTAL	108 189.83	104 643.00	114 483.85	105 657.00
002	EXCEDENT REPORTE		115 189.33		123 635.89
		108 189.83	219 832.33	114 483.85	229 292.89

**BP 2011
INVESTISSEMENT**

ARTICLE	LIBELLE	Réalisé 2009	BP2010 + RAR 2009	réalisé 2010	Reste à Réaliser	BP 2011
	DEPENSES					
16	CAP EMPRUNT			0.00	0.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		579.00	350.00		579.00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	0.00	579.00	350.00	0.00	579.00
203	Frais etude		20 000.06			4 604.00
205	LOGICIEL		750.00			500.00
20	IMMO INCORPORELLES	0.00	20 750.06	0.00	0.00	5 104.00
2152	Installation de voirie		10 000.00			
2131	BATIMENTS PUBLICS	7 024.27	50 000.00	4 659.23	8 000.00	262 370.00
2138	TRAVAUX CERCLE	0.00	10 000.00			
2151	RESEAUX DE VOIRIE	14 683.89	50 000.00	14 011.14		14 464.60
21538	Autres Reseaux : eaux pluviales			1 547.79		
2183	MATERIEL DE BUREAU INFOR	0.00	1 250.00			1 000.00
2184	Mobilier			478.40		
2188	Tondeuse					3 500.00
2188	AUTRES (bornes + caveau)	580.00	13 000.00	3 432.65		12 250.00
21	IMMO CORPORELLES	22 288.16	134 250.00	24 129.21	8 000.00	293 584.60
231	IMMO EN COURS		161 750.00	3 678.90		
23	IMMO EN COURS	0.00	161 750.00	3 678.90	0.00	0.00
	TOTAL	22 288.16	317 329.06	28 158.11	8 000.00	307 267.60

ARTICLE	LIBELLE	Réalisé 2008	BP 2009	réalisé 2010	Reste à réaliser	BP 2011
	RECETTES					
1068	Exc. Fonct. Capitalisé			0.00		
1022	FCTVA	20 253.85	4 500.00	4 110.65		1 126.00
10251	DONS et LEGS (Subv lions club)			400.00		
132	SUBVENTIONS		2 681.00	2 676.00		
	SDF : Conseil régional					
	SDF : Conseil général					
	SDF : Réserve parlementaire					
	Fonds de concours Conseil Général					16 604.00
1341	DGE/DETR		0.00			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		579.00	361.00		579.00
	TOTAL	20 253.85	7 760.00	7 547.65	0.00	18 309.00
OO1	excédent clôture N-1		309 569.06			288 958.60
	TOTAL	20 253.85	317 329.06	7 547.65		307 267.60

3 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES 14 BORNES :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation des 14 bornes en pierre à l'entrée du village de Gramont.

Suite à la consultation organisée selon les dispositions du code des marchés publics et après analyse des offres, il a été décidé d'attribuer les travaux comme suit :

Objet Marché	Entreprise	Montant HT
Rénovation des bornes	F. CONSTRUCTION 32500 Fleurance	9259,83 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

4 : ACCEPTATION A TITRE GRATUIT DES PARCELLES PROPRIÉTÉ DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE SUITE A SA FUTURE TRANSFORMATION EN ASA :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération en date du 01 mars 2011, les membres de l'Association Foncière de GRAMONT ont décidé de procéder à la transformation en Association Syndicale Autorisée de celle-ci et de céder en toute propriété à la Commune de GRAMONT l'ensemble ci-après, de ses biens fonciers situés sur son territoire :

section	numéro	lieu-dit	surface (en ares)	désignation (ch. d'exploitation n° , fossé, ...)
ZB	4	BARBAZAN	4a80ca	Chemin d'exploitation
ZD	4	RIVIERE DU BOSC	8a60ca	Fossé
ZD	6	RIVIERE DU BOSC	28a60ca	Fossé
ZD	7	RIVIERE DU BOSC	58a20ca	Chemin d'exploitation
ZD	22	RIVIERE DU BOSC	05ac20	Chemin d'exploitation
ZE	2	PONT MARTIN ET BOSC	28a40ca	Fossé
ZE	5	PONT MARTIN ET BOSC	3a80ca	Fossé
ZE	10	PONT MARTIN	12a30ca	Fossé
ZE	12	SIMONAT	08a60ca	Fossé
ZH	6	SEGUE SARDINE	09a00ca	Chemin d'exploitation
ZH	7	LA GRAVE	38a40ca	Chemin d'exploitation
ZH	11	LA GRAVE	09a90ca	Fossé
ZI	12	MESTREPEYE	08a75ca	Fossé
ZI	16	BRAVATS	20a00ca	Fossé
ZK	09	GOUJOU	05a90ca	Chemin d'exploitation
ZL	10	GRANDE BORDES	05a80ca	Friche
ZM	2	BRAVATS SUD	12a00ca	Fossé
ZM	12	FERME DE MASSOC	13a60ca	Fossé
ZM	20	BOUGNEROQUES	09A80ca	Fossé
ZN	01	MEZAC	08a20ca	Chemin d'exploitation
ZN	02	MEZAC	05a80ca	Fossé
ZO	07	PASTENC	24a50ca	Chemin d'exploitation
ZO	09	GRAND BOIS ET VIGNES VIELLES	26a30ca	Chemin d'exploitation
ZO	13	GRAND BOIS ET VIGNES VIELLES	13a70ca	Chemin d'exploitation
ZP	01	GAURAN EST	46a00ca	Chemin d'exploitation
ZP	07	GAURAN EST	05a30ca	Fossé
ZP	12	BOULBENNE ET BARATON	05a30ca	Fossé
ZP	15	ARROZES	15a70ca	Chemin d'exploitation
ZP	16	ARROZES	50a00ca	Chemin d'exploitation
ZP	19	ARROZES	05a40ca	Chemin d'exploitation
ZP	22	ARROZES	20a30ca	Fossé
ZP	25	RAMOUNET	08a90ca	Chemin d'exploitation
ZP	27	RAMOUNET	04a60ca	Fossé
ZR	15	PERIGNES	04a30ca	Fossé
ZS	15	RIVIERE DU PONT	05a50ca	Fossé
ZT	10	GAURAN	11a10ca	Fossé
ZV	08	DEVOX	06a50ca	Fossé
ZV	09	L'HERITE	14a30ca	Fossé

ZV	14	MOURE et FABIE	05a90ca	Fossé
ZV	15	LARRIEU ET LARRAQUIERE	08a40ca	Fossé

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
 Considérant que la cession de ces parcelles au profit de la Commune n'entraînera pas de frais de transfert, ni de publicité foncière ou d'enregistrement pour la commune décide :

- d'accepter le transfert de tous les biens fonciers ci-dessus détaillés.
- de désigner Madame VILLADIEU Claudine première adjointe pour signer au nom de la commune l'acte administratif conséquence des présentes.

5 : FLEURISSEMENT VILLAGE :

L'opération de fleurissement du village est reconduite. Stéphanie BORDES se charge de faire les commandes et d'organiser la journée de plantation.

QUESTIONS DIVERSES :

Association « Amis de Gramont » :

Après la porte, l'association va faire procéder au remplacement du plancher, de la sacristie par l'entreprise SIGALA. Afin de clôturer les comptes de cette association, une sortie va être proposée gratuitement à l'ensemble des habitants de Gramont le 28 mai 2011 : visite d'Albi, Jardin de Martel et promenade en gabarre.

Intermarché Saint-Clar :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'invitation faite par Mme et M. GAURAN Jean-Luc à l'occasion de l'inauguration de l'Intermarché de Saint-Clar le 30 avril 2011 à 19h00.

Plan Communal de Sauvegarde :

Madame FOURCADE donne le compte rendu plus que positif de la réunion de concertation avec les services de la sous-préfecture en charge du suivi des PCS des communes.

Elle indique qu'un inventaire du matériel à disposition sur la commune est à faire, ainsi que la liste des bénévoles.

Demande de Jean-Claude SUNÉ:

Monsieur SUNÉ demande à pouvoir examiner le vieux tracteur tondeuse de la mairie afin de voir si celui-ci est réparable. Dans ce cas, il proposerait à la commune de le lui céder.

Le Conseil Municipal donne une suite favorable à sa demande et attend que celui-ci fasse une proposition d'achat.

La séance est levée à 23h15.